



L E W I S
M O R G A N
I M M O B I L I E R

HONORAIRES DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Honoraires au 1er Janvier 2023

PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	POURCENTAGE SUR LE PRIX DE VENTE*
Entre 0 € et 50 000 €	10 % TTC*
Entre 50 001 € et 100 000 €	9 % TTC
Entre 100 001 € et 150 000 €	7 % TTC
Entre 150 001 € et 350 000 €	6 % TTC
Au delà de 350 00 €	5 % TTC

* Forfait minimum de 2 000 Euros H.T. les honoraires sont à la charge du vendeur

Barème TTC, TVA de 20%

En cas de délégation de mandat, le barème utilisé sera celui de l'agence détenant le mandat de vente.

HONORAIRES COMMERCES

TERRAINS, LOCAUX INDUSTRIELS, BUREAUX, LOCAUX COMMERCIAUX	POURCENTAGE SUR LE PRIX DE VENTE*
Entre 0 € et 200 000 €	7 % TTC*
Entre 200 001 € et 500 000 €	6 % TTC
Au delà de 500 001 €	5 % TTC

FONDS DE COMMERCES, DROIT AU BAIL	POURCENTAGE SUR LE PRIX DE VENTE*
Entre 0 € et 200 000 €	9 % TTC*
Entre 200 001 € et 500 000 €	8 % TTC
Au delà de 500 001 €	7 % TTC

* Forfait minimum de 4 000 Euros H.T. les honoraires sont à la charge du vendeur

Barème TTC, TVA de 20%

LEWIS MORGAN IMMOBILIER

Siège social : Résidence Ornano - Bât B - 20200 Bastia - L&L Immobilier est une marque de la SAS Lewis Morgan, Capital social de 1 000 Euros
Siret 904 866 258 00018 - RCS Bastia - Carte professionnelle Transaction N° CPI CPI 2B02 2019 000 044 102 délivrée par la CCI Bastia-Haute Corse
RCP PRO N° 103165800 auprès de MMA IARD assurances, 14, Bd Marie et alexandre Oyon, 72030 LE MANS.